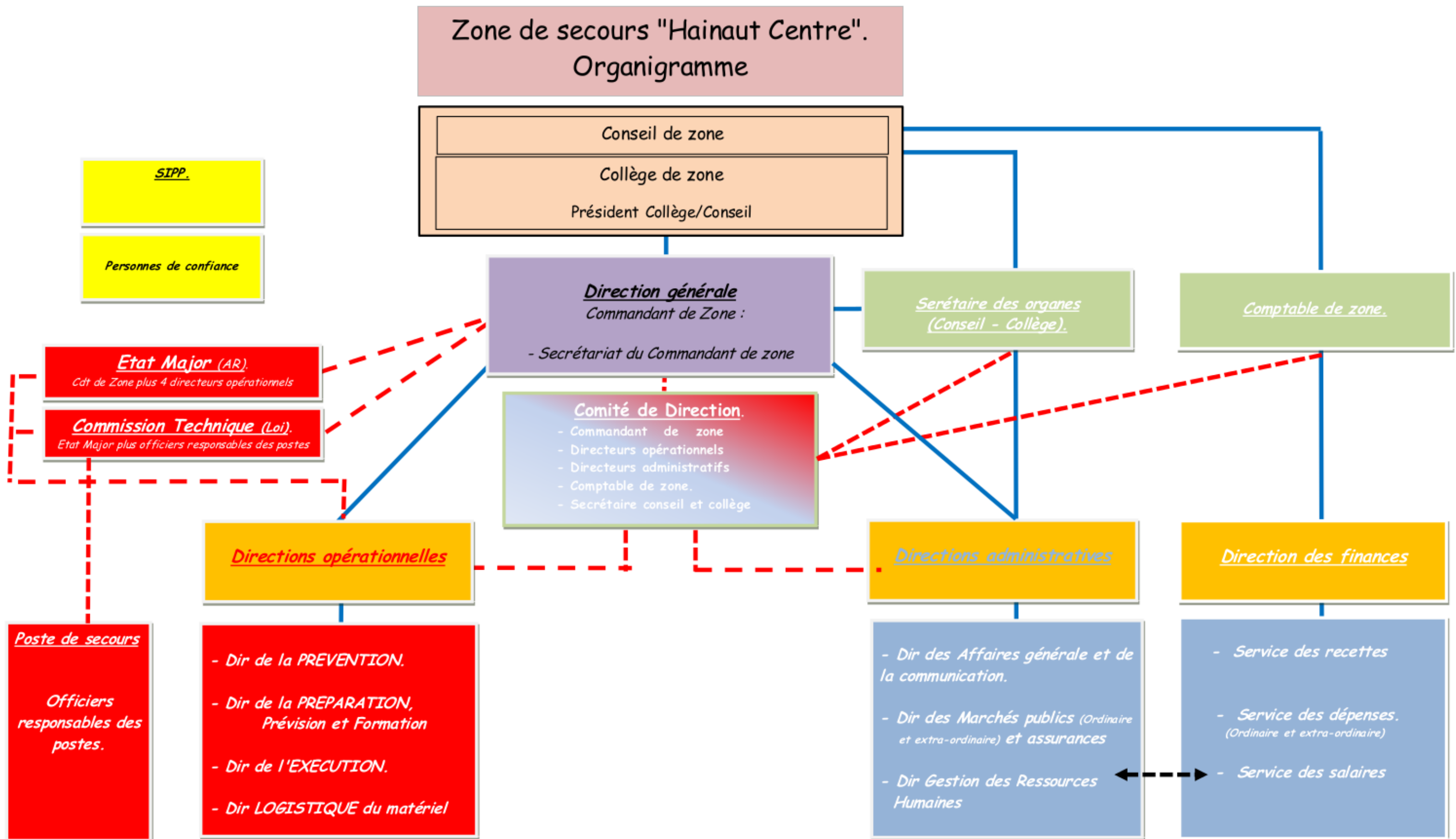


# Zone de secours "Hainaut Centre". Organigramme



Comité de direction : Préparation des points collège et conseil.

Etat-major : Gestion opérationnelle de la zone.

Commission technique : Compétences définies dans la loi, "La commission technique assiste le commandant de zone lors de la rédaction du programme de politique générale visé à l'article 23, en ce compris l'établissement du programme d'acquisition de matériel visé à l'article 118. Elle a en outre une compétence d'avis à la demande des organes de la zone en matière d'organisation opérationnelle de la zone.